

# Formation pour DPO externe mutualisé et Délégués à la protection des données externalisé



Depuis 2012, nous accompagnons des établissements dans leur mise en conformité avec la réglementation sur les Données à Caractère Personnel.

Formation RGPD pour DPO externe mutualisé et Délégués à la protection des données externalisé

The image is a rectangular box divided into two parts. On the left, there is a red silhouette of a person standing and pointing with a white line towards a red rectangular sign. The sign contains the text 'RGPD' at the top and 'LeNetExpert' at the bottom. Below the sign, there are five red silhouettes of people sitting in a row, representing an audience. On the right side of the box, the text 'Formation RGPD pour DPO externe mutualisé et Délégués à la protection des données externalisé' is written in a large, bold, red font, arranged in seven lines.

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD (Règlement européen sur la Protection des Données) est applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL ont disparu. En contrepartie, la responsabilité des organismes est renforcée. Ils doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

**Formation pour DPO externe ou Délégué à la protection des données externalisé : « J'accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD » : 3 jours + 1 jour d'accompagnement personnalisé (C'est le moment ou jamais de vendre des services « RGPD »)**

Si votre objectif est avant tout de développer l'activité de mise en conformité avec le RGPD afin de vendre cette prestation auprès de vos clients, cette formation est faite sur-mesure pour vous en vous apportant l'ensemble des mesures et des cas qu'il est nécessaire de maîtriser pour que vos clients soient mis sur le chemin de la mise en conformité. Vous êtes une société d'Informatique, un cabinet d'avocat, un cabinet d'expertise comptable, un consultant et souhaitez accompagner vos clients dans leur mise en conformité avec le RGPD, cette formation se passe sur 3 jours en groupe plus une journée supplémentaire en individuel pour superviser la mise en place du RGPD dans votre établissement ou chez un de vos clients (frais liés au déplacement dans cet établissement en sus). Suivez LA formation qui vous apportera la plus grande autonomie dans la mise en conformité de tout notre catalogue.

Consultez les prochaines dates d'animation autour de chez vous ?



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité et en RGPD (protection des Données à Caractère Personnel), consultant depuis 1996 et formateur depuis 1998. J'ai bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel. De formation d'abord technique, Correspondant CNIL (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis récemment Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il m'est ainsi aisé d'expliquer le coté pragmatique et la démarche de mise en conformité avec le RGPD.

**« Mon objectif est de vous transmettre mon savoir, vous dévoiler mes techniques mes outils car c'est bien ce que les personnes qui souhaitent s'inscrire à une formation RGPD attendent. »**

Votre Prénom / NOM (obligatoire)

Votre adresse de messagerie (obligatoire)

Un numéro de téléphone (pour faciliter l'organisation)

**Vous souhaitez avoir des informations sur :**

- La formation « Comprendre le RGPD » : 1 jour
- La formation « Je veux devenir Délégué à la Protection des Données » 2 jours
- La formation « Je mets en conformité mon établissement » 3+1 jours
- La formation « Mise en conformité RGPD sur mesure »
- un accompagnement personnalisé au RGPD

**Vous souhaitez réserver une ou plusieurs place(s) à la formation :**

Formation pour TPE/PME : « **Comprendre le RGPD et ce qu'il faut savoir pour bien démarrer** »

Pas de date de prévue pour l'instant.

Face à une importante demande en formations et en accompagnements personnalisés ou individuels, nous avons momentanément interrompu l'organisation de formations de groupe.

Nous sommes néanmoins à votre entière disposition si vous souhaitez organiser une formation dans vos locaux.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et voyons ensemble si nous pouvons vous trouver une solution.

Formation pour DPO : « **Je veux devenir le Délégué à la Protection des Données de mon établissement** »

Pas de date de prévue pour l'instant.

Face à une importante demande en formations et en accompagnements personnalisés ou individuels, nous avons momentanément interrompu l'organisation de formations de groupe.

Nous sommes néanmoins à votre entière disposition si vous souhaitez organiser une formation dans vos locaux.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et voyons ensemble si nous pouvons vous trouver une solution.

Formation pour consultants : « **J'accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD** »

Pas de date de prévue pour l'instant.

Face à une importante demande en formations et en accompagnements personnalisés ou individuels, nous avons momentanément interrompu l'organisation de formations de groupe.

Nous sommes néanmoins à votre entière disposition si vous souhaitez organiser une formation dans vos locaux.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et voyons ensemble si nous pouvons vous trouver une solution.

Autre ville ou sujets souhaités en individuel (indiquez ci-dessous)

Votre message avec vos préférences de date ou vos commentaires

Envoyer

Nos formations s'organisent en groupe. Le lieu de la formation sera facilement accessible à Métro à Paris, facilement accessible en tramway à Lyon et à proximité d'une gare TGV et disposera d'un parking à Marseille. Votre place ne sera réservée qu'à la réception de votre acompte. Si la formation était annulée (nombre de participants insuffisants ou en cas de force majeure), votre acompte sera remboursé en intégralité dans les 5 jours (Les chèques seront encaissés à partir du jour de la formation). En cas d'annulation de votre part moins de 48 heures avant la formation, l'acompte pourra ne pas être remboursé car destiné à régler les frais de réservation de salle et d'organisation, eux même non remboursables.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

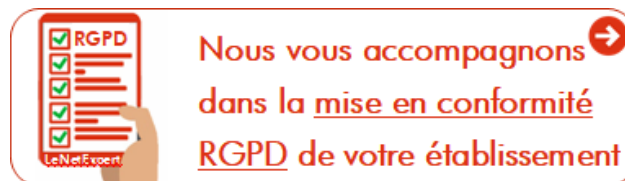
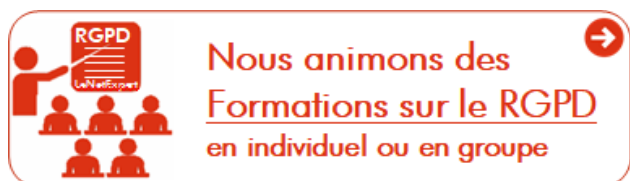
---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité

avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

*« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».*

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles

en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Denis JACOPINI et *Règlement européen : se préparer en 6 étapes*

# Pendant les vacances continuez à protéger vos données personnelles

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <b>LE NET EXPERT</b> AUDITS & EXPERTISES	 <b>LE NET EXPERT</b> EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 <b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE	 <b>SPY DETECTION</b> Services de detection de logiciels espions	 <b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS	 <b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES & PIRATAGES
 <b>Denis JACOPINI</b> vous informe LCI	<b>Pendant les vacances continuez à protéger vos données personnelles</b>				

---

Les utilisateurs sont de plus en plus concernés par le sort de leurs données. Potentiellement victimes, ils doivent prendre plus de temps pour consulter les pages de politique de confidentialité. Qu'en est-il de ces utilisateurs finaux ? Sont-ils acteurs de la sécurité en ligne de leurs données ? Il n'est pas inutile de rappeler certains points.

- **Les dangers du Wi-fi public**

Lorsque vous rejoignez un réseau Wi-Fi public ouvert à votre café préféré, vous pouvez obtenir plus qu'un expresso. Vous pourriez potentiellement être victime d'un vol d'informations. En outre, un pirate peut avoir créé un faux réseau Wi-Fi qui semble réel (avec un nom similaire par exemple). L'utilisation d'un VPN est donc fortement recommandée.

- **Les dangers des applications**

Les applications sur votre smartphone peuvent vous espionner. Soyez très prudent lorsque vous sélectionnez des applications. Jetez un œil aux fonctionnalités dictées par le développeur. Maximisez les paramètres de confidentialité autant que possible.

- **Les dangers des médias sociaux**

Évitez les quiz Facebook qui peuvent relever toutes vos données (Cambridge Analytica). Minimisez les informations que vous partagez sur les réseaux sociaux. N'acceptez pas les demandes de personnes que vous ne connaissez pas.

Tout le monde peut prétendre être quelqu'un d'autre en ligne – prenez des mesures supplémentaires pour assurer votre sécurité et celle de votre famille. En conclusion, n'hésitez pas à vous référer à des conseils, guides, vidéos de la part des professionnels du secteur et autres associations, sans oublier le site de la CNIL et ses guides qui fournissent de bons conseils et recommandations.

[Lire l'article complet sur [LaTrinune.fr](http://LaTrinune.fr)]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

**Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :**

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Vous attendez tout du RGPD pour protéger vos données en ligne. Pas si vite !*

---

# Comment retrouver l'auteur d'un e-mail ou d'un post ? | Denis JACOPINI



Denis JACOPINI



Comment  
retrouver  
l'auteur d'un e-  
mail ou d'un  
post ?

**Victime d'usurpation d'identité, d'insultes ou de propos diffamatoires, vous désirez retrouver l'auteur d'un e-mail ou d'un post sur un forum ou sur un réseau social ? Les conseils de Denis JACOPINI, expert informatique assermenté.**

## **1. RETROUVER L'AUTEUR D'UN EMAIL**

### **1.1 Les envois d'e-mail**

Tout comme un courrier postal sans système de sécurité tel le Recommandé avec Accusé de Réception, l'envoi d'un e-mail ne garanti pas sa réception par le destinataire désiré.

Il devient ainsi aisé de contester la réception d'un e-mail et quand bien même il a été prouvé qu'un email a été reçu et lu, rien ne peut attester qu'il a bien été consulté par la bonne personne. Pour parer à ses failles, il existe des solutions rarement utilisées d'envoi sécurisés par des tiers de confiance pouvant attester la récupération d'un e-mail par une personne identifiée et des procédés de cryptages/décryptages permettant de rendre consultable l'email par le détenteur d'une clé unique.

Sachez que la notion d'accusé de réception n'est pas universelle et dépendant de la compatibilité éventuelle être les logiciels de messagerie de l'expéditeur et du destinataire.

En conclusion, après l'envoi d'un e-mail qui n'utilise pas de procédé de traçabilité, il n'y a pas d'outil permet de confirmer la lecture de l'e-mail par une personne précise. Les outils de traçabilité standards communément rencontrés dans les solutions d'e-mailing, utilisent généralement une petite image spécifique, invisible stockée sur un serveur qui, une fois affichée sur le logiciel de messagerie du destinataire, horodate et mémorise l'adresse IP de l'accès et les paramètres du destinataire ayant affiché l'image.

### **1.2 La réception d'emails**

Lorsque le destinataire d'un e-mail prend connaissance de son message, il est mis en forme par son logiciel de messagerie électronique. Les e-mails peuvent être reçus au format « texte » ou au format « html » avec des mises en forme esthétiquement intéressantes et peuvent contenir ou non une ou plusieurs pièces jointes.

Cependant, chaque e-mail reçu répond à un format spécifique

Un courrier électronique est composé de deux parties : les entêtes et le corps du message, séparés par une ligne vide. Les entêtes stockent les informations contextuelles : qui envoie le message, à qui, avec quel objet, ou encore à quelle date. Le corps du message est quant à lui encodé sous forme de texte, ou de parties multiples (par exemple un texte et des images).

Exemple d'entête d'un message ayant comme seul texte affiché pour le destinataire :

Objet : Bonjour !

Message :

Bonjour David,

Tiens-moi au courant pour la réunion.

Thomas

L'entête contiendra :

Received: from 31.121.118.45 (EHLO serveur.fr)

by mta1007.mail.ukl.yahoo.com with SMTP; Fri, 21 Sep 2012 21:31:16 +0000

Received: by serveur.fr (Postfix, from userid 106)

id 3DF2F15A0CD; Fri, 21 Sep 2012 23:31:16 +0200 (CEST)

From: "Thomas"

To: david@yahoo.fr

Subject: Bonjour !

Date: Fri, 21 Sep 2012 23:31:16 +0200

MIME-Version: 1.0

Content-Transfer-Encoding: 8bit

Content-Type: text/plain; charset=iso-8859-1

X-Mailer: Mozilla Thunderbird

Message-Id:

Bonjour David,

Tiens-moi au courant pour la réunion.

Thomas

L'analyse de l'entête nous permet d'avoir la date et l'heure d'envoi (attention aux indications de fuseau horaire), l'adresse IP et le nom de domaine du serveur expéditeur, l'ID de l'e-mail sur le serveur expéditeur

#### **Remarque :**

Un échange d'e-mails (minimum envoi + réponse) permettra plus facilement d'apporter la preuve de que le destinataire a bien reçu le message électronique puisqu'il y répond...

A la suite d'une usurpation d'identité, d'une arnaque, d'un dénigrement, d'injures, de médisance ou de propos diffamatoires, vous pouvez souhaiter retrouver l'expéditeur d'un e-mail :

A) Constat éventuel par Procès Verbal d'Huissier de l'e-mail ;

B) Analyse des éventuels échanges d'e-mails

C) Analyse par un Expert Informatique de l'entête de l'email afin d'extraire la date, l'heure, l'adresse IP et le nom de domaine du serveur d'expédition de l'e-mail ;

D) Rechercher le propriétaire d'une adresse IP avec l'outil [www.ripe.net](http://www.ripe.net) ou <http://network-tools.com> ;

E) Plages d'adresses IP attribuées par opérateurs sur la page <http://www.nirsoft.net/countryip/fr.html> ;

F) Contact éventuel des fournisseur d'accès à Internet pour retrouver l'abonné à Internet à partir de l'adresse IP (ordonnance d'un Juge).

## **2. RETROUVER L'AUTEUR D'UN POST SUR UN FORUM**

A la suite d'une arnaque, d'un dénigrement, d'injures, de médisance ou de propos diffamatoires, vous pouvez chercher des traces de l'auteur dans des forums ou réseaux sociaux. Vous aurez alors des traces de ses posts, souvent bien insuffisants pour remonter jusqu'à l'auteur malveillant.

Pourtant, quelques pistes peuvent être exploitées :

A) Constat éventuel par Procès Verbal d'Huissier du post avec horodatage.

B) L'auteur peut utiliser des éléments permettant de retrouver son identité (par exemple, son pseudo est peut-être utilisé sur plusieurs sites et l'identification peut être tentée par recoupement d'informations...)

C) Rechercher d'autres traces du pseudo dans d'autres sites (Social Mention, Samepoint, Mention.net, Alerti, Youseemii.fr, Webmii, Sprout social, eCaim.com, zen-reputation) ;

D) L'analyse de données Exif permet d'avoir des renseignements supplémentaires (par exemple : ExifViewer) ;

E) Si une demande de retrait par voie amiable des informations par l'auteur n'aboutit pas, vous avez la possibilité de signaler un acte d'injure ou de diffamation sur le site Internet du ministère de l'Intérieur : <http://www.internet-signalement.gouv.fr> ou saisir une juridiction de proximité (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1785>) ;

F) Comme pour un contenu dans un moteur de recherche, on peut essayer d'utiliser le Flooding pour envoyer le post dans des pages de résultat lointaines.

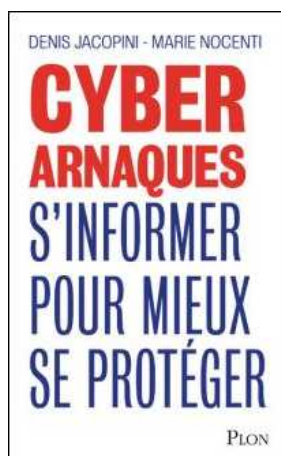
Bien évidemment cette liste de conseils pas exhaustive et n'attend que vos avis et commentaires pour l'enrichir

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur [amazon.fr](http://amazon.fr)

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

Etude et publication de Denis JACOPINI

LIENS SOURCES

Utilisation des moteurs de recherche en France

<http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1087481-parts-de-marche-des-moteurs-de-recherche-en-france/>

Taux de clic en fonction de la position dans les résultats

<http://www.mathiasp.fr/blog/seo/quel-est-le-taux-de-clic-en-fonction-des-positions-dans-google/544>

---

# Tout ce que vous ne savez pas sur les clés USB | Denis JACOPINI



La majorité des personnes savent très bien que la clé USB est un support de stockage amovible, c'est ce qui leur fait penser qu'une clé USB permet uniquement de stocker des fichiers à partir de tout système disposant de prises USB ou de transférer des données entre ordinateur. Or la clé USB peut être utilisée de plusieurs manières différentes.



Aujourd'hui, je vais vous montrer qu'il existe d'autres fonctions plus intéressantes qu'on peut leur utiliser à l'aide d'une simple clé USB.

### 1. Transformer votre clé USB en une barrette mémoire RAM

Une clé USB peut être utilisée pour améliorer les performances de votre ordinateur et augmenter la vitesse de son fonctionnement. L'astuce consiste à utiliser une clé USB pour augmenter la mémoire de votre ordinateur et booster ses performances à l'aide de logiciel eBoostr. Pour en savoir plus, je vous invite à lire cet article: l'utilisation de clé USB en tant que barrette.

### 2. Sécuriser votre PC avec une clé USB

On peut aussi utiliser une clé USB pour sécuriser son PC. L'utilitaire Rohos Logon Key fera en sorte que votre ordinateur s'ouvrira automatiquement au moment où vous insérerez la clé USB et se verrouillera lorsque vous la retirerez. Vous pourrez donc quitter votre ordinateur en toute sérénité. Pour en savoir plus, je vous invite à lire l'article suivant: la sécurité de votre pc avec une clé USB

### 3. Création d'une clé USB rootkit

Une autre fonction qu'on peut l'utiliser avec une clé USB, c'est la récupération des mots de passe d'un ordinateur. La clé USB s'exécute automatiquement et récupère la plupart des mots de passe stockés sur votre ordinateur. Il est vraiment très utile surtout quand on perd les mots de passe. Pour en savoir les étapes pour créer une clé USB rootkit, je vous invite à lire cet article: création d'une clé USB rootkit.

### 4. Injecter une backdoor dans une machine Windows avec une clé USB

On peut aussi utiliser une clé USB pour accéder à votre PC à distance depuis n'importe quelle machine. Pour créer votre USB backdoor suivez les étapes de notre article: injection d'une backdoor dans une machine Windows avec une clé USB.

### 5. Emporter dans une clé USB vos logiciels préférés sans avoir besoin de les installer

Enfin, une autre fonction qui pourrait vous intéresser: c'est d'utiliser des logiciels stockés sur votre clé USB sans avoir besoin de les installer. Pour cela, il faut installer le programme gratuit **PortableApps**.

Il devient alors très facile d'ajouter vos logiciels préférés au lanceur d'applications portable « PortableApps ». Un outil principalement destiné aux développeurs qui enrichit et complète la suite logicielle référence en la matière. Le logiciel Open Source PortableApps propose déjà un panel très large d'applications portables : Firefox, LibreOffice, Google Chrome, Skype ou encore Dropbox. Ce lanceur vous permet d'utiliser les logiciels stockés sur la clé USB depuis un autre PC sans avoir à les installer.

Comme nous l'avons vu précédemment, une clé USB peut servir à autre chose qu'à stocker des données. Elle possède d'autres avantages. Si vous avez d'autres fonctions d'une clé USB, n'hésitez pas de les partager avec nous dans un commentaire. □

Article original de Ahmed



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Tout ce que vous ne savez pas sur les clés USB | FunInformatique

# Fraude sur Internet : comment éviter les pièges | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <p><b>LE NET EXPERT</b> AUDITS &amp; EXPERTISES</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE</p>	 <p><b>SPY DETECTION</b> Services de detection de logiciels espions</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES &amp; PIRATAGES</p>
	<h2>Fraude sur Internet : comment éviter les pièges</h2>				

**Les fraudes sur Internet sont de plus en plus fréquentes. Apprenez à éviter les pièges tendus par ces pirates qui se font passer pour EDF, la Caf ou encore l'Assurance maladie.**

Si vous bénéficiez d'une aide de la Caf, êtes client EDF ou assuré social, il est possible que vous soyez victimes d'arnaques sur Internet appelées phishing.

Des pirates envoient des e-mails frauduleux pour récupérer vos données personnelles, vous soutirer de l'argent, voire usurper votre identité.

#### **En quoi consiste le phishing ?**

Le phishing (ou hameçonnage) est une fraude pratiquée par des pirates informatiques. Ils envoient en masse et de manière aléatoire de faux e-mails en prenant l'identité de grandes sociétés ou organismes.

Leur objectif : recueillir vos données personnelles afin de vous escroquer. Ils peuvent tenter de récupérer :

- les données d'accès à votre espace personnel ;
- le numéro de votre carte bancaire, votre RIB ;
- votre adresse postale...

Le plus souvent, les messages frauduleux vous informent d'un retard de paiement, d'un remboursement, ou proposent de mettre à jour vos informations personnelles.

Ne cliquez pas sur les liens présents dans ces e-mails car ils peuvent contenir des virus et rediriger vers des sites non sécurisés.

#### **Comment identifier une tentative de phishing ?**

EDF, la Caf et l'Assurance maladie ne demandent jamais de coordonnées bancaires par e-mail (numéro de compte, numéro de carte bancaire, cryptogramme).

Ces données sont strictement confidentielles et sont uniquement requises dans votre espace personnel pour le paiement d'une éventuelle facture par carte bancaire ou par prélèvement automatique.

Afin de ne pas être victime d'une arnaque sur Internet, il est conseillé de regarder :

- l'adresse du site Internet dans la barre de navigation : sécurisée, elle commence toujours par « https » (et non pas « http ») ;
- l'adresse Internet de votre espace personnel. Elle est aussi sécurisée et commence par « https » ;
- l'exactitude de vos informations dans l'espace personnel (numéro de facture EDF, par exemple qui n'est certainement pas le même que celui qui apparaît sur votre véritable facture) ;
- l'orthographe et la syntaxe des messages que vous recevez. Les messages frauduleux comportent souvent des fautes de français.

#### **Comment se protéger des arnaques sur Internet ?**

Si vous avez des doutes concernant l'origine d'un e-mail, il est recommandé de :

- ne pas y répondre ;
- ne pas fournir les données qui vous sont demandées ;
- ne pas cliquer sur les liens ou les boutons présents dans l'e-mail, ne pas ouvrir ses pièces-jointes ;
- signaler le message frauduleux en le transmettant aux adresses suivantes :
  - pour EDF : [message-frauduleux@edf.fr](mailto:message-frauduleux@edf.fr) ;
  - pour la CAF : [www.phishing-initiative.com](http://www.phishing-initiative.com) ;
  - pour l'Assurance maladie : plateforme Pharos ;
- mettre à jour le système de sécurité de votre ordinateur ou de votre smartphone ;
- éviter de consulter des pages Internet contenant vos données confidentielles depuis des ordinateurs installés dans des lieux publics.

#### **Que faire si vous êtes victime d'une fraude sur Internet ?**

Si vous avez cliqué involontairement sur le lien d'un e-mail frauduleux ou si vous avez fourni des informations confidentielles, suivez ces étapes :

- contactez immédiatement votre établissement bancaire et faites opposition ;
- modifiez votre mot de passe directement dans votre espace personnel. Si vous ne parvenez plus à vous connecter, demandez un nouveau mot de passe par e-mail ;
- mettez à jour votre antivirus et procédez à une analyse de votre ordinateur ;
- vérifiez que votre pare-feu est bien activé ;
- sélectionnez l'e-mail frauduleux dans votre boîte de réception et signalez-le comme « indésirable ».

**Le phishing, même une seule tentative, est un délit pénal contre lequel vous pouvez porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche.**

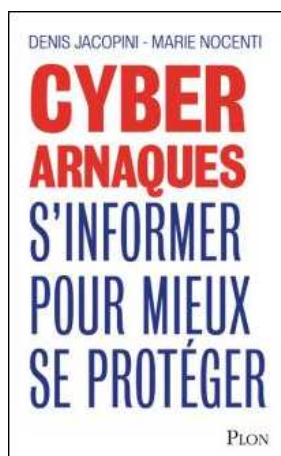
Pour cela, munissez-vous de tout document permettant d'en identifier l'auteur (copie des e-mails, adresse e-mail ou postale, référence du transfert d'argent effectué...).

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur [amazon.fr](http://amazon.fr)

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

Source : <http://www.dossierfamilial.com/fraude-sur-internet-comment-eviter-les-pieges-20905.html>

Auteur : Ysabelle Silly

---

# 10 bonnes pratiques pour des soldes sur Internet en sécurité

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 <p>LE NET EXPERT AUDITS &amp; EXPERTISES</p>	 <p>EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LE NET EXPERT .fr</p>	 <p>RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE</p>	 <p>SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions</p>	 <p>LE NET EXPERT FORMATIONS</p>	 <p>LE NET EXPERT ARNAQUES &amp; PIRATAGES</p>
	<p>10 bonnes pratiques pour des soldes sur Internet en sécurité</p>				

**Pour réaliser vos achats en ligne en toute sécurité, ESET vous donne des conseils pour éviter de se faire pirater sa carte bancaire.**

– **Faites attention aux sites Internet que vous ne connaissez pas.** Au moindre doute, n'effectuez pas vos achats, car il peut s'agir d'un faux site Internet qui tente de récupérer les informations de votre carte bancaire.

– **Préparez-vous aux attaques par phishing.** Elles se diffusent massivement par e-mail lors des soldes, car c'est à cette période que les internautes passent le plus de temps sur les sites Internet de vente en ligne. ESET a réalisé une courte vidéo pour vous expliquer comment éviter le phishing par e-mail.

– **Utilisez des méthodes de paiement sécurisé.** Vérifiez que l'URL mentionne HTTPS. Effectuez toujours vos paiements sur des sites Internet chiffrés.

– **Attention aux annonces sur Facebook.** Les plateformes des réseaux sociaux abondent de fausses annonces et sites Internet proposant des offres intéressantes. Évitez également de partager les détails de votre carte bancaire par message : vous ne pouvez pas vérifier l'identité des personnes qui ont accès au compte et qui recevront ces informations.

– **Effectuez toujours vos achats sur des appareils sécurisés et évitez de vous connecter à un Wi-Fi public.** Ce genre d'arnaque, appelé Man-in-the-Middle (MiTM) est très répandu. En 10 minutes, le pirate peut voler toutes les informations vous concernant.

– **Utilisez des mots de passe forts ou un gestionnaire de mots de passe.** Plusieurs études ont montré que les utilisateurs ayant plus de 20 comptes en ligne et étant actifs sur Internet sont plus susceptibles de réutiliser les mêmes mots de passe pour plusieurs accès. Selon le rapport de recherche et de stratégie Javelin, cette méthode augmente de 37% le risque de voir ses comptes compromis. Aussi, les experts ESET recommandent d'utiliser des mots de passe forts mélangeant des minuscules et des majuscules à des symboles et chiffres. Les gestionnaires de mots de passe peuvent être utilisés pour ne pas avoir à les apprendre par cœur. Retrouvez les erreurs les plus courantes lors de l'utilisation d'un mot de passe en cliquant [ici](#).

– **Soyez prudent avec votre smartphone.** Le nombre de cybermenaces sur cette plateforme a considérablement augmenté. Pour commencer, faites vos achats uniquement via des applications certifiées et supprimez les applications dont vous ne vous servez pas. Pensez à désactiver le Wi-Fi lorsque vous faites votre shopping dans un lieu public, privilégiez les données cellulaires, ceci permettra d'empêcher les cybercriminels de vous diriger vers un faux Wi-Fi afin de voler vos informations bancaires.

– **Utilisez une e-carte bleue.** Non seulement elle est déconnectée de vos comptes bancaires et est également assurée contre les fraudes.

– **Respectez les règles de sécurité de base.** Cela peut paraître évident, mais avant de faire vos achats, assurez-vous d'être correctement protégé : installez une solution de sécurité efficace et mise à jour. Optez pour une solution qui offre une navigation sécurisée pour les transactions bancaires. Enfin, ajoutez des mots de passe à votre écran de verrouillage ou un code PIN à votre smartphone.

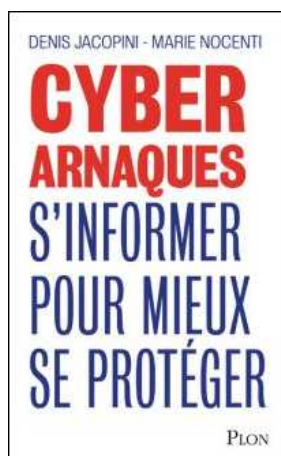
– **Évitez de réaliser vos achats sur différents appareils (1 à 2 maximum).** Plus vous entrerez les informations de votre carte de crédit sur des appareils différents (PC, tablette, smartphone...), plus vous multipliez le risque d'être victime d'une fraude.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur [amazon.fr](http://amazon.fr)

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Article original de ESET

---

## **9 erreurs fréquentes à ne pas**

# commettre dans la ligne d'objet d'un e-mail | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <p><b>LE NET EXPERT</b> AUDITS &amp; EXPERTISES</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES <i>fr</i></p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE</p>	 <p><b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES &amp; PIRATAGES</p>
---	---	---	---	--	--



9 erreurs fréquentes  
à commettre, dans la  
ligne d'objet d'un e-  
mail

Voici les écueils à éviter lors de la rédaction de l'intitulé de votre message électronique. Que vous postuliez pour un emploi, que vous présentiez votre business ou que vous communiquiez avec un collègue, la ligne d'objet de votre e-mail est l'un des meilleurs outils à votre disposition pour attirer l'attention de votre interlocuteur. C'est aussi l'un des outils les plus mal-compris. Écrire une ligne d'objet trop verbeuse, vague ou qui semble trop insistante est le meilleur moyen de ne jamais obtenir de réponse.

Nous avons interrogé des spécialistes sur la question de la ligne d'objet. Voici les écueils à éviter:

#### 1. Ne pas en écrire une

Ne pas inclure une ligne d'objet à un e-mail est l'une des pires erreurs que vous pouvez commettre. Amanda Augustine, experte au cabinet de recrutement, TheLadders, souligne le fait qu'il n'y a rien de plus important dans un e-mail que la ligne d'objet. Un e-mail sans ligne d'objet sera probablement supprimé ou perdu. De plus, cela agacera immédiatement le destinataire, qui se voit forcé de l'ouvrir pour en comprendre le sujet.

#### 2. Trop écrire

« Une messagerie de bureau montre environ 60 caractères dans la ligne d'objet d'un e-mail. Un téléphone mobile n'en révèle quant à lui que 25 ou 30 », précise Amanda Augustine. D'après Dimitri Leonov, Vice Président de SaneBox, spécialiste du tri d'e-mail, 50% des e-mails sont désormais lus sur téléphone mobile. Si vous écrivez plus de six à huit mots en oubliant de placer les plus importants en tête de la ligne d'objet, vous risquez de perdre l'attention du destinataire.

#### 3. Etre trop vague

La ligne d'objet doit faire comprendre le contenu exact de l'e-mail afin que son destinataire puisse en déterminer l'importance sans avoir à l'ouvrir. Amandine Augustine précise qu'écrire « As-tu une minute ? » est, par exemple, trop vague parce que cela force son destinataire à ouvrir l'e-mail ou à y répondre pour savoir ce dont il s'agit. Ne forcez pas votre lecteur à jouer aux devinettes. Soyez direct et précis. Utilisez des mots-clés logiques qui rendront votre e-mail facilement retrouvable par la suite.

#### 4. Utiliser des mots inutiles

Comme vous ne disposez que d'un espace restreint, ne le gâchez pas avec des mots inutiles tels que « bonjour », « enchanté » ou « merci », qui peuvent très simplement être inclus dans le corps de l'e-mail.

Si vous postulez pour un emploi:

N'écrivez pas: Bonjour, puis-je en savoir plus sur une ouverture de poste ?

Ecrivez plutôt: Recommandé par Jane Brown, pour poste de rédacteur technique.

#### 5. Mettre tous les mots en majuscules

Écrire la ligne d'objet en majuscules peut attirer l'attention de quelqu'un, mais de la mauvaise manière puisqu'il s'agit de l'équivalent digital de crier. « Votre but est de rendre la lecture de votre e-mail aussi facile que possible, et non de provoquer de l'angoisse chez votre correspondant », rappelle Dimitri Leonov. A la place, utilisez de la ponctuation comme un tiret pour séparer vos idées, mais tâchez d'éviter les caractères spéciaux comme le point d'exclamation.

#### 6. Commencer une phrase dans la ligne d'objet et la terminer dans le corps de l'e-mail

Si vous introduisez une idée ou une question dans la ligne d'objet pour la conclure dans le corps de l'e-mail, le lecteur sera obligé d'ouvrir celui-ci pour comprendre ce dont il s'agit. C'est un procédé agaçant, et puisque la clarté et le respect du temps du destinataire sont des priorités, cela n'apporte pas grand-chose. Demandez vous si, dans ce cas là, une messagerie instantanée ou un appel ne conviendrait pas mieux.

#### 7. Se tromper de nom

Amandine Augustine rapporte que les erreurs de copier-coller sont bien trop fréquentes. Il est fréquent que quelqu'un qui envoie un e-mail similaire à plusieurs personnes oublie d'adapter son message à chaque lecteur, et se trompe ainsi de nom ou de titre dans la ligne d'objet. Le meilleur moyen de s'épargner cette erreur est de relire la ligne d'objet avant d'envoyer l'e-mail.

#### 8. Ne pas préciser l'importance

« Les gens veulent savoir ce qu'ils ont réellement besoin de lire et s'ils doivent répondre », résume Amandine Augustine. Si vous avez besoin d'une réponse, faites le savoir clairement dans la ligne d'objet et fixez une deadline. Vous pourriez par exemple dire: « Répondez d'ici à vendredi svp ».

#### 9. Ne pas mentionner la personne qui vous a recommandé

Si quelqu'un que vous connaissez tous les deux vous a recommandé au destinataire de l'e-mail, n'attendez pas le corps dudit e-mail pour le préciser, ou vous risquez que celui-ci soit jeté à la corbeille sans avoir été ouvert, rappelle Amandine Augustine. Elle suggère d'écrire le nom complet de la personne qui vous a recommandé en tête de la ligne d'objet, dans le but d'attirer l'attention de votre lecteur.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

**Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :**

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source

:

<http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/1150433-erreurs-objet-mail>

Article de Jenna Goudreau. Traduction par Shane Knudson, JDN. Voir l'original: The 9 Worst Mistakes People Make In Email Subject Lines

---

# **Mise en conformité RGPD, privilégiez l'accompagnement sur mesure**

Denis JACOPINI est Expert en Cybercriminalité et en Protection des Données à Caractère Personnel.

Notre métier :

Animation de formations et de conférences

Cybercriminalité (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet)

Protection des Données à Caractère Personne (mise en conformité avec la CNIL et le RGPD)

Audits sécurité, Expertises techniques et judiciaires

Audit sécurité (ISO 27005) ;

ID Swatting

Recherche de preuves (Investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;

Expertises de systèmes de vote électronique ;

---

# Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



Les 10 commandements pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

**Toutes les secondes, un internaute sur deux dans le monde est victime d'un acte malveillant. La cybersécurité est aujourd'hui un enjeu majeur pour les entreprises comme les particuliers. Voici dix bonnes pratiques pour vivre un été connecté en toute sécurité, sans parano, ni naïveté...**

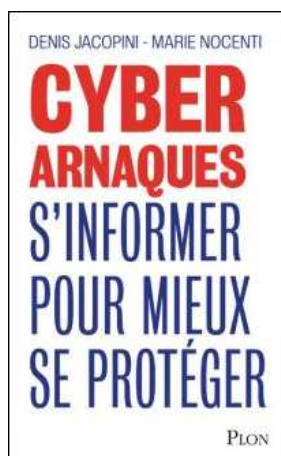
Quand on part de chez soi, on ferme la porte. Pour nos vies numériques et ultra-connectées c'est pareil. « On doit se comporter sur Internet comme dans la vie réelle, sans parano, mais aussi sans naïveté », estime Raouti Chehik, directeur général d'Euratechnologies. Des entreprises spécialisées (Incloudio, Runiso, Suricat Concept et Zataz) nous ont fait la liste de quelques erreurs à ne pas commettre.

1. Je n'indique pas mes dates et destinations de vacances sur les réseaux sociaux. Facebook, c'est comme une place publique. Ne communiquez vos informations personnelles qu'aux personnes que vous connaissez.
2. Je ne laisse pas mon ordinateur/smartphone sur la plage pendant que je vais me baigner. À moins que vous ne souhaitiez vraiment vous en « débarrasser ».
3. Je restreins l'accès à mes appareils. Ne laissez pas la porte ouverte, sécurisez votre appareil en ajoutant un mot de passe pour accéder aux contenus.
4. Je ne me connecte pas à mon adresse mail habituelle à partir de mon lieu de vacances. Les ordinateurs publics des hôtels et campings ne sont pas toujours sécurisés. Si l'on ne veut pas laisser sa boîte mail personnelle ouverte à tous les vents, mieux vaut se créer une adresse temporaire dédiée à ses vacances.
5. Je ne prends pas mon ordinateur avec tous mes papiers, photos et documents sur mon lieu de vacances. En vacances, on n'emporte que l'essentiel, ce qui est confidentiel doit rester à la maison.
6. Je ne me connecte pas sur les « hotspots » gratuits à portée de Wi-Fi. Le Wi-Fi gratuit n'est pas sécurisé. Si vous n'avez rien à protéger, pas de problème. Mais pas question de consulter vos comptes bancaires n'importe où.
7. Je ne consulte pas mes mails sans utiliser de filtre antispam. Pour éviter de recevoir des mails infectés de virus, il existe plein de filtres gratuits, comme LoveYouremail, développé dans notre région.
8. Je n'utilise pas un mot de passe simple et identique pour tous mes comptes. N'hésitez pas à ajouter chiffres, majuscules, symboles dans vos mots de passe. Pour les retenir tous, il existe des coffres-forts virtuels, comme Keepass.
9. Je n'utilise pas l'ordinateur de l'hôtel ou du camping pour accéder à mes mails privés. N'utilisez ces ordinateurs que pour des informations non sensibles et n'oubliez pas de fermer la connexion après consultation.
10. J'anticipe une perte ou un vol de mon ordinateur. Il existe des antivols qui permettent de localiser votre appareil, protéger vos données et même prendre une photo de celui qui utilise votre ordinateur (type Beebip).

Enfin, si vous voulez vraiment passer des vacances tranquilles, déconnectez-vous tout simplement, et laissez votre ordinateur au bureau...

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur [amazon.fr](http://amazon.fr)

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Source : <http://www.lavoixdunord.fr/economie/les-10-commandements-pour-ne-pas-se-faire-hacker-ia0b0n2975946>

---

# Piratage massif sur Twitter : voici comment protéger votre compte (et le récupérer en cas de besoin) | Denis JACOPINI

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 <p><b>LE NET EXPERT</b> AUDITS &amp; EXPERTISES</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES <i>fr</i></p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> MISES EN CONFORMITE</p>	 <p><b>SPY DETECTION</b> Services de détection de logiciels espions</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> FORMATIONS</p>	 <p><b>LE NET EXPERT</b> ARNAQUES &amp; PIRATAGES</p>
---	---	---	---	--	--

 <p><b>Denis JACOPINI</b> vous informe</p>	<p><b>Piratage massif sur Twitter : voici comment protéger votre compte (et le récupérer en cas de besoin)</b></p>
--	--

**Pas moins de 32 millions d'identifiants Twitter seraient actuellement mis en vente en ligne à la suite d'un piratage massif : des adresses e-mails, des identifiants et des mots de passe, dérobés directement sur les navigateurs des internautes. Voici nos astuces pour mieux protéger votre compte, et le récupérer en cas de piratage.**



Le réseau social américain s'est empressé de rassurer ses utilisateurs après les révélations par le site LeakedSource de la mise en vente en ligne de plus de 32 millions d'identifiants Twitter dérobés par des hackers. A la différence de MySpace, victime d'une fuite de données identique en mai dernier, Twitter n'a pas été directement infiltré par les pirates.

D'après LeakedSource, les données dérobées – des adresses e-mail, des identifiants, et des mots de passe – l'ont été directement sur les navigateurs des victimes grâce à des malwares. Evidemment, le risque zéro n'existe pas, néanmoins, des solutions simples peuvent contribuer à compliquer un peu plus l'action de ces hackers malintentionnés. Voici comment procéder.

#### ► Optez pour le bon mot de passe

Bien qu'on rechigne souvent à le faire, de peur de l'oublier, le choix du mot de passe est une étape cruciale pour s'assurer un niveau de protection suffisant. Utilisez autant que possible chiffres, lettres, minuscules, capitales et symboles.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) recommande d'utiliser un moyen mnémotechnique : par exemple, la phrase « un Utilisateur d'Internet averti en vaut deux » correspond au mot de passe « 1Ud'Iaev2 ».

#### ► Ajoutez votre numéro de téléphone

En associant un numéro de téléphone à votre compte, vous pourrez profiter de fonctionnalités de sécurité telles que la vérification de connexion (grâce à la réception d'un SMS). Pour ce faire, il suffit de se rendre dans le menu, en haut droite, en cliquant sur votre image de profil. Puis, allez dans la section « Mobile ».

#### ► Comment savoir que votre compte a été piraté

Toujours dans le menu « Réglages », cette fois, rendez-vous dans la section « Vos données Twitter ». Vous pourrez ainsi consulter l'historique des connexions, ainsi que les appareils qui s'y sont connectés. Si, comme dans l'exemple ci-dessous, vous constatez une anomalie (dans notre cas, une connexion depuis le Mexique), cela signifie que votre compte Twitter est compromis.

Twitter pour iPhone	14 janv. 2016 09:44	France
Twitter pour iPhone	14 janv. 2016 09:28	France
Twitter pour iPhone	14 janv. 2016 07:49	France
Twitter.com	14 janv. 2016 02:53	201.173.172.72 Mexique
Twitter.com	14 janv. 2016 02:53	201.172.27.30 Mexique
Twitter pour iPhone	14 janv. 2016 00:20	France
Twitter.com	13 janv. 2016 20:23	France

#### ► Que faire quand son compte est hacké

Le diagnostic classique : vous n'arrivez plus à vous connecter et votre compte se met à tweeter tout seul ou vos amis reçoivent du spam en message privé. Si vous pouvez accéder à votre compte, changez votre mot de passe immédiatement. Twitter propose une réinitialisation du mot de passe en entrant votre email ou bien votre numéro de téléphone (mais pour cela, il faut l'avoir associé comme expliqué plus haut).

Enfin, si aucune de ces solutions ne marche, vous pouvez demander l'assistance de Twitter. Pour terminer, n'oubliez pas de révoquer l'autorisation de toutes les apps utilisant Twitter. Pour ce faire, allez dans « Réglages », puis dans « Applications ».

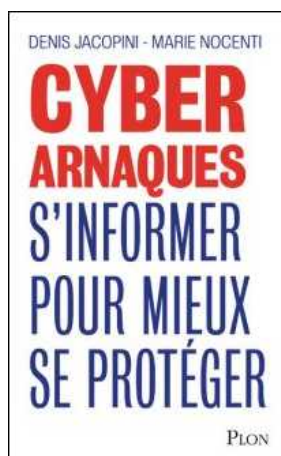
Article original de MATTHIEU DELACHARLERY

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

---

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)

Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman *Le sourire d'un ange*, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !

Commandez sur [Fnac.fr](http://Fnac.fr)

---

<https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s>

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

[https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj\\_HKcbzRuvIPdu3FktA](https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA)

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

---



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur [Fnac.fr](https://www.fnac.fr)

Original de l'article mis en page : Piratage massif sur Twitter : voici comment protéger votre compte (et le récupérer en cas de besoin) – metronews